Financé par l'Union européenne

Global Gateway

France

EXPERTISE FRANCE
GROUPE AFD

PROJET CORAC 5-6

Mesures d'accompagnement pour la réalisation des corridors stratégiques d'Afrique Centrale

CAHIER DES CHARGES

Fourniture, livraison, installation, mise en service et formation des formateurs et des techniciens locaux référents pour douze (12) simulateurs de conduite poids lourd à environnement complet

Rubrique	Détail
Référence du cahier des charges	CORAC56-FOUR-SIM-001
Projet	CORAC 5-6 – Mesures d'appui au transport et au commerce sur les corridors stratégiques d'Afrique centrale (Corridor n°5 : Libreville–Kribi/Douala–N'Djamena ; Corridor n°6 : Douala/Kribi–Bangui–Kampala)
Type de marché	Fourniture, livraison, installation, mise en service et formation à l'utilisation de simulateurs de conduite poids lourd à environnement complet (cabine instrumentée, plateforme dynamique, environnement visuel immersif, logiciel de formation et outils instructeur), garantie et assistance
Zone d'intervention	Cameroun, Gabon, Tchad, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Ouganda
Allotissement	Six (6) lots à attribution indépendante (02 simulateurs par lot)
Pouvoir adjudicateur	Expertise France
Financement	Union européenne – Global Gateway
Incoterm de livraison	CIP – aéroport de destination (Incoterms® 2020) aéroport international de destination
Durée de la mission	24 mois

1. Contexte et justification

Le projet CORAC 5-6 « Mesures d'appui au transport et au commerce sur les corridors stratégiques d'Afrique centrale » est une action financée par l'Union européenne dans le cadre de la stratégie Global Gateway, dotée d'un budget total de 30,3 millions d'euros et mise en œuvre sur une durée de 48 mois à compter du 1er novembre 2025. Expertise France en assure la mise en œuvre en tant que chef de file d'un consortium associant la FAO/CIPV, l'OMD et la CNUCED.

L'action porte sur deux corridors stratégiques d'Afrique centrale : le corridor n°5 (Libreville–Kribi/Douala–N'Djamena) et le corridor n°6 (Douala/Kribi–Bangui–Kampala). Elle vise à améliorer la fluidité, la compétitivité et la durabilité du transport et du commerce le long de ces axes, au bénéfice des institutions

régionales (CEMAC, CEEAC), des administrations nationales et des acteurs privés du secteur des transports et de la logistique.

Le programme s'articule autour des 4 composantes suivantes :

1- Planification, coordination et gestion des corridors : cette composante vise à renforcer les capacités institutionnelles des organismes régionaux et nationaux pour coordonner les politiques et stratégies des corridors. Elle prévoit notamment l'établissement d'une autorité régionale dédiée, la création d'un Observatoire Régional des Transports, l'appui à la structuration de projets économiques et logistiques, ainsi que le renforcement des partenariats public-privé pour la gestion et l'entretien durable des infrastructures. Cette composante permettra également de soutenir la réalisation d'études de faisabilité des projets ainsi qu'un appui à la mise en place d'un fonds régional de financement des études des projets PPP.
2- Facilitation des transports : cette composante agit pour fluidifier et sécuriser le transport sur les corridors à travers le renforcement des dispositifs de contrôle, notamment les charges à l'essieu, la mise en œuvre d'outils modernes de suivi et la réduction de l'empreinte carbone du transport routier. Elle inclut également des actions de professionnalisation des acteurs de transport et de la logistique et œuvre pour le renforcement de la sécurité et sûreté routière.
3- Facilitation des échanges : Cette composante a pour objectif de simplifier et d'harmoniser les réglementations commerciales et douanières à l'échelle régionale dont l'appui à la transposition de la Directive PPP CEMAC. Elle prévoit la mise en place de guichets uniques du commerce extérieur, l'interconnexion numérique des systèmes douaniers, ainsi que la mobilisation active des secteurs privés régional et européen pour assurer une meilleure efficacité des mesures de facilitation commerciale.
4- Facilitation aux infrastructures et petits commerces transfrontaliers : Cette dernière composante vise à appuyer directement les collectivités locales et les petits commerces frontaliers, notamment ceux gérés par les femmes. Elle inclut des actions de renforcement des capacités de planification locale, l'identification et le développement de petites infrastructures transfrontalières et la réduction des barrières non tarifaires.

L'utilisation de modèles de partenariats public-privé (PPP) constitue un levier central de ce projet pour le développement des corridors. En effet, le Plan d'Action pour la Gestion des Infrastructures Routières Nationales (PAGIRN) recommande le recours aux PPP concessifs pour les sections de corridors à fort trafic, en s'appuyant sur des expériences réussies dans la sous-région, telles que la concession de la route Brazzaville–Pointe-Noire confiée à « La Congolaise des Routes » (LCR).

Le projet vise également à poursuivre l'appui à la Commission de la CEMAC conduit entre 2021 et 2024 par Expertise France (financement DGT-AFD-CEMAC) pour l'élaboration d'une stratégie sur la commande publique, d'une Directive PPP ainsi qu'une méthodologie régionale de planification des projets PPP et d'une étude de préfaisabilité d'un mécanisme de financement régional pour la préparation des projets PPP.

Ce cahier des charges concerne principalement les composante 1 et 3 du projet notamment pour les activités liées à la planification des projets à l'échelle du corridor, la mobilisation des partenariats public-privé pour la gestion durable des infrastructures de transport, l'appui à la commission de la CEMAC et des Etats membres

dans la transposition de la Directive PPP ainsi que la mise en place du Fonds de financement des études et la mobilisation du secteur privé.

Ainsi la mission consiste à :

- Appliquer la méthodologie de planification PPP de la CEMAC sur les projets identifiés sur les deux corridors ;
- Appuyer à la rédaction des termes de références des études de faisabilité sur les projets sélectionnés ;
- Poursuivre les travaux sur la mise en place d'un mécanisme régional de financement de la préparation des projets PPP ;
- Appuyer la cellule PPP de la commission de la CEMAC nouvellement créée ;
- Appuyer les Etats membres participants au Corridor 5 et 6 dans la transposition de la Directive PPP promulguée en 2024 ou dans la vérification de leur conformité quand des projets de textes existent ;
- Promouvoir la gestion de l'opération des corridors routiers en partenariat public-privé ;
- Mobiliser le secteur privé régional et européen sur les projets des corridors.

La mise en œuvre de ces activités requiert une expertise pointue en conseil juridique contractuelle et institutionnelle, en structuration de partenariats public-privé dans le secteur des transports, en financement et exploitation des infrastructures. Cette expertise doit permettre au projet de prioriser des projets PPP sur les corridors, d'accompagner les institutions régionales et nationales (Commission de la CEMAC, unités PPP nationales, ministères sectoriels) dans le suivi de la transposition de la directive CEMAC et la priorisation des projets et de contribuer à la production des livrables techniques prévus par le projet (analyses multicritères, projets de textes et modèles types, plans d'affaires, règlement opérationnel du Fonds régional d'études).

La professionnalisation des conducteurs de véhicules lourds constitue un levier essentiel de la sécurité routière et de la performance logistique sur ces corridors, où l'accidentologie impliquant des poids lourds demeure élevée. Dans ce cadre, le projet prévoit de doter des structures de formation situées dans six villes des corridors (Douala, Libreville, Bangui, Kinshasa, Kampala et N'Djamena) de simulateurs de conduite poids lourd à environnement complet, permettant la formation initiale et continue des conducteurs professionnels dans des conditions sûres, reproductibles et économes en carburant.

Les présents termes de référence définissent les spécifications techniques minimales des équipements, les prestations attendues du titulaire (fourniture, livraison, installation, mise en service et formation des formateurs) ainsi que la répartition des responsabilités logistiques entre le titulaire et Expertise France. La cohérence entre les fonctionnalités et scénarios du simulateur et les dix modules du dispositif de formation des conducteurs du projet CORAC 5-6 constitue un objectif transversal de l'ensemble des présents termes de référence.

2. Objet du marché et allotissement

La présente consultation a pour objet la conclusion d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande, sans montant minimum et avec un montant maximum, portant sur la Fourniture, livraison, installation, mise en service et formation à l'utilisation de simulateurs de conduite poids lourd à

environnement complet (cabine instrumentée, plateforme dynamique, environnement visuel immersif, logiciel de formation et outils instructeur), garantie et assistance.

L'accord-cadre fixe un montant maximum de Deux millions Quatre Cent Mille (2 400 000) €uros HT pour l'ensemble de sa durée d'exécution, tous bons de commande confondus. Aucun montant minimum n'est garanti au contractant : les commandes sont émises au fur et à mesure des besoins réels du projet, dans la limite de ce plafond.

L'accord-cadre est alloti comme suit. Chaque lot porte sur la fourniture et l'installation de deux (02) simulateurs complet :

Lot	Désignation	Ville d'installation	Aéroport de livraison (CIP – aéroport de destination (Incoterms® 2020))	Configuration	Incoterm
1	2 simulateurs de conduite poids lourd	Douala (Cameroun)	Aéroport international de Douala (DLA)	Poste de conduite à gauche (LHD) – interface en français	CIP – aéroport de destination (Incoterms® 2020)
2	2 simulateurs de conduite poids lourd	Libreville (Gabon)	Aéroport international Léon-Mba de Libreville (LBV)	Poste de conduite à gauche (LHD) – interface en français	CIP – aéroport de destination (Incoterms® 2020)
3	2 simulateurs de conduite poids lourd	Bangui (République centrafricaine)	Aéroport international de Bangui M'Poko (BGF)	Poste de conduite à gauche (LHD) – interface en français	CIP – aéroport de destination (Incoterms® 2020)
4	2 simulateurs de conduite poids lourd	Kinshasa (République démocratique du Congo)	Aéroport international de N'Djili (FIH)	Poste de conduite à gauche (LHD) – interface en français	CIP – aéroport de destination (Incoterms® 2020)
5	2 simulateurs de conduite poids lourd	Kampala (Ouganda)	Aéroport international d'Entebbe (EBB)	Poste de conduite à droite (RHD) – interface en anglais	CIP – aéroport de destination (Incoterms® 2020)
6	2 simulateurs de conduite poids lourd	N'Djamena (Tchad)	Aéroport international Hassan Djamous de N'Djamena (NDJ)	Poste de conduite à gauche (LHD) – interface en français	CIP – aéroport de destination (Incoterms® 2020)

Le présent marché est alloti en six (6) lots géographiques : Lot 1 : Douala (Cameroun) ; Lot 2 : Libreville (Gabon) ; Lot 3 : Bangui (RCA) ; Lot 4 : Kinshasa (RDC) ; Lot 5 : Kampala (Ouganda) ; Lot 6 : N'Djamena (Tchad).

Les lots sont attribués de manière indépendante et exécutable par bon de bon de commande. Les soumissionnaires peuvent présenter une offre pour un ou plusieurs lots ;

Tout candidat peut soumissionner pour un ou plusieurs lots.

3. Spécifications techniques minimales des équipements

Les caractéristiques ci-dessous constituent des exigences minimales, formulées en termes de performances et de fonctionnalités et non par référence à une marque, un brevet ou un type déterminé. Toute référence éventuelle à un standard ou à un modèle de véhicule s'entend systématiquement « ou équivalent ».

Toute solution équivalente ou supérieure est recevable, sous réserve de démontrer sa conformité.

Les soumissionnaires démontreront la conformité de leur matériel à chacune des exigences au moyen d'une fiche technique détaillée jointe à l'offre et du tableau de conformité exigé au point 8.

3.1 Poste de conduite

- Cabine fermée ou semi-fermée reproduisant fidèlement un poste de conduite de véhicule lourd, avec siège pneumatique réglable, volant à retour d'effort, pédalier fonctionnel, frein de parc, commodos, bloc feux et ceinture trois points.
- Commande fonctionnelle d'un ralentisseur/frein d'endurance permettant l'apprentissage et l'évaluation de la maîtrise du véhicule en descente.
- Boîte automatique et au moins une boîte manuelle physique adaptée aux véhicules lourds, six rapports minimum.
- Tableau de bord virtuel en temps réel : vitesse, régime moteur, rapport engagé, niveaux, consommation et voyants d'alerte.
- Arrêt d'urgence, dispositifs de sécurité et asservissement du démarrage des exercices au bouclage de la ceinture.
- Restitution sonore immersive adaptée à l'exploitation pédagogique.

3.2 Plateforme dynamique

- Plateforme dynamique à trois degrés de liberté minimum : translation verticale, roulis et tangage.
- Restitution cohérente des accélérations, freinages, irrégularités de chaussée et transferts de charge.
- Restitution des vibrations adaptée aux besoins pédagogiques.
- Une architecture électrique ou équivalente réduisant les contraintes de maintenance pourra être valorisée.

3.3 Environnement visuel et immersion

- Système immersif d'au moins trois écrans de 55 pouces minimum ou solution de projection équivalente.
- Champ de vision horizontal d'au moins 160°, avec extension vers 280° ou solution fonctionnellement équivalente.
- Contrôle visuel des angles morts et observation de la roue avant côté conducteur lors des manœuvres.
- Environnement cohérent avec le sens de circulation, la signalisation et les règles de priorité du pays concerné.

3.4 Environnements et situations de conduite

- Zones urbaines, rurales et/ou montagneuses, routes non revêtues, aire de manœuvre avec quais et circuit d'exercices.
- Au moins 150 km de voies simulées, incluant des tronçons non bitumés représentatifs de l'Afrique centrale et/ou orientale.
- Paramétrage de l'heure sur 24 h, y compris conduite de nuit.
- Météo paramétrable : pluie, brouillard et vent, avec incidence sur l'adhérence et la conduite.
- Densité de trafic réglable.
- Scénarios liés aux plateformes portuaires/logistiques, congestion, postes de contrôle, obstacles, pannes, crevaisons et situations d'urgence.
- Les phénomènes régionaux tels que poussière, sable ou harmattan pourront être valorisés comme fonctionnalités supplémentaires.

3.5 Véhicules simulés

- Bibliothèque couvrant a minima les catégories C1, C et CE, avec porteurs et ensembles articulés/semi-remorques.
- Plusieurs types de carrosseries : caisse, citerne, benne, ainsi que plusieurs configurations de remorques.
- Paramétrage par l'instructeur de la transmission, motorisation, état des pneumatiques, chargement, direction et aides à la conduite.
- Aides à la conduite activables/désactivables : ABS, ESC, antipatinage, aide au freinage d'urgence, alerte collision, freinage autonome d'urgence, alerte franchissement de ligne, régulateur et limiteur.
- Une diversité élevée de configurations et la disponibilité de catégories supplémentaires pourront être valorisées.

3.6 Logiciel pédagogique et outils instructeur

- Cursus progressifs couvrant prise en main, manœuvres, circulation, conduite sécuritaire, anticipation des risques, conduite de nuit, éco-conduite et revêtements dégradés.
- Mesure de la consommation et, lorsque disponible, des émissions de CO2.
- Évaluation automatique et génération d'un bilan individuel exploitable.
- Débriefing multi-vues avec relecture et analyse des paramètres de conduite et des distances de sécurité.
- Poste/tablette instructeur permettant la configuration, le suivi en temps réel, le déclenchement d'incidents et le pilotage du débriefing.
- Gestion des élèves, groupes/sessions, suivi individuel et import/export de données.
- Création, enregistrement, modification et rechargement de scénarios personnalisés.
- Interface, contenus et documentation en français pour les lots 1 à 4 et 6, en anglais pour le lot 5.

3.7. Caractéristiques électriques, dimensionnelles et environnementales

- Alimentation : 220-240 V / 50 Hz, monophasé, puissance appelée n'excédant pas 2 000 W, protection sur disjoncteur 16 A avec différentiel 30 mA ; matériel de classe I relié à la terre ; compatibilité avec les

réseaux électriques instables (une protection intégrée contre les surtensions et microcoupures, ou la fourniture d'un onduleur adapté, sera considérée comme un avantage).

- Encombrement compatible avec une installation en salle de formation standard : emprise au sol totale (cabine, visuel et supports) n'excédant pas 12 m² ; passage des éléments par des portes de 93 cm de large, le cas échéant moyennant un démontage partiel ; charge au sol n'excédant pas 500 kg/m² (ou 300 kg/m² avec plaques de répartition fournies).
- Éléments mobiles sur roulettes ou dispositifs équivalents facilitant le déplacement dans la salle sans moyen de levage.
- Conditions d'utilisation : fonctionnement garanti de +5 °C à +40 °C et jusqu'à 95 % d'humidité sans condensation ; transport et stockage de -25 °C à +55 °C sous emballage protégeant de l'humidité, des vibrations et des chocs, adapté au fret aérien international et aux conditions tropicales.
- Conformité CE (ou équivalent) des équipements, notamment pour les organes mobiles ; les attestations de conformité seront jointes à la livraison. Une certification complémentaire des organes mobiles par un organisme de contrôle tiers sera considérée comme un avantage.

4. Prestations attendues du titulaire

4.1. Fourniture et livraison

- Fourniture de deux (02) simulateurs complets par lot, conforme aux spécifications du point 3, incluant l'ensemble des équipements, logiciels, licences (sans limitation de durée pour l'usage du simulateur), câblages et accessoires nécessaires à un fonctionnement autonome.
- Transmission à Expertise France, au moins quinze (15) jours calendaires avant expédition, du dossier d'expédition complet : liste de colisage détaillée (dimensions, poids, contenu par colis), facture pro forma, certificats d'origine et de conformité, fiches de données de sécurité le cas échéant, ainsi que toute documentation nécessaire au dédouanement.

4.2. Installation et mise en service

- Réalisation, en amont de l'expédition, d'une revue documentaire de site sur la base des informations transmises par Expertise France (plans, photos, caractéristiques électriques), et communication du guide des prérequis d'installation (surface, accès, alimentation, climatisation le cas échéant).
- Déballage, assemblage, raccordement, paramétrage et mise en service complète du simulateur sur le site de formation de chaque ville, par du personnel qualifié.
- Réalisation des essais de bon fonctionnement de l'ensemble des équipements et fonctionnalités, incluant la vérification contradictoire d'un échantillon représentatif de scénarios pédagogiques correspondant aux modules du dispositif de formation des conducteurs, formalisée par un procès-verbal de mise en service contradictoire signé par les parties concernées.
- Tout défaut constaté lors de la réception devra être corrigé dans le délai contractuel avant validation définitive
- Reprise ou évacuation conforme des emballages, en lien avec la structure bénéficiaire.

4.3. Formation des formateurs

- Session de formation sur site, dans la continuité immédiate de l'installation, d'une durée minimale de deux (2) jours ouvrés, au profit d'au moins quatre (4) formateurs désignés par la structure bénéficiaire de chaque lot.

- Contenu minimal : exploitation courante du simulateur, conduite des cursus pédagogiques, utilisation des outils instructeur (tablette, débriefing, gestion des élèves, création de scénarios), maintenance de premier niveau et bonnes pratiques d'entretien.
- Remise de supports de formation et de la documentation d'exploitation et de maintenance, en français (lots 1 à 4 et 6) ou en anglais (lot 5), en version électronique et en au moins un exemplaire papier.
- Délivrance d'attestations de formation nominatives aux participants.

Le titulaire devra fournir les procédures et fiches nécessaires au suivi courant. Les interventions nécessitant une compétence constructeur ou une intervention spécialisée restent du ressort du titulaire dans le cadre de la garantie, du SAV et du MCO.
La formation portera sur la maintenance préventive de premier échelon, les contrôles de routine, le diagnostic des dysfonctionnements courants, les opérations simples autorisées de remise en service, le suivi du fonctionnement, la traçabilité des incidents, le suivi des pièces de rechange et la liaison technique avec le fournisseur/SAV. Elle comprendra supports, exercices pratiques, évaluation et attestations nominatives.
Le titulaire formera deux (2) techniciens locaux référents par pays bénéficiaire, soit jusqu'à douze (12) techniciens pour l'ensemble des six (6) lots. Les techniciens seront désignés par les structures bénéficiaires et devront justifier d'un niveau 5 (Bac+2) minimum, de préférence dans un domaine technique pertinent : mécatronique, maintenance automobile/industrielle, électrotechnique, électronique, automatisme, informatique industrielle ou équivalent.

4.4. Formation des techniciens locaux référents de niveau 5 (Bac+2) minimum

Pour chaque pays bénéficiaire : deux (2) techniciens locaux référents de niveau 5 (Bac+2) minimum, soit jusqu'à douze (12) techniciens ; maintenance de premier échelon, suivi du fonctionnement, diagnostic courant, traçabilité, pièces de rechange et liaison fournisseur/SAV.
La formation des techniciens locaux référents constitue une prestation obligatoire du titulaire, distincte de la formation de niveau 2 des formateurs. Elle est incluse dans le prix de chaque lot et ne peut être présentée comme une option.

4.4.1. Formation obligatoire des techniciens locaux

Deux (2) techniciens locaux référents de niveau 5 (Bac+2) minimum seront formés dans chaque pays bénéficiaire, soit jusqu'à douze (12) techniciens. La formation est distincte de celle des formateurs de niveau 2 et incluse dans le prix du lot.
Le programme couvrira maintenance de premier échelon, contrôles de routine, diagnostic courant, suivi du fonctionnement, traçabilité des incidents, suivi des pièces et liaison fournisseur/SAV, avec exercices pratiques, évaluation et attestations.

4.5. Stock initial de pièces de rechange et MCO pendant 24 mois

- Pour chacun des douze (12) simulateurs, le titulaire fournira un stock initial de pièces de rechange, consommables et éléments d'usure critiques, dimensionné sur la base des recommandations du constructeur et des besoins prévisionnels d'exploitation pendant une période de vingt-quatre (24) mois.
- Le stock initial devra être livré, identifié et inventorié avec les équipements. L'offre devra préciser, pour chaque lot et pour chaque simulateur : la liste des références, les quantités, la fonction des

pièces, les conditions de stockage et, le cas échéant, les périodicités de remplacement recommandées.

- Le titulaire devra également décrire le dispositif de réapprovisionnement, les délais de fourniture des pièces non incluses dans le stock initial et les modalités d'assistance permettant d'assurer le maintien en condition opérationnelle (MCO) des simulateurs pendant vingt-quatre (24) mois.

5. Garantie, maintenance et service après-vente

5.1 Garantie minimale

La garantie de fonctionnement, pièces et main-d'œuvre, est fixée à une durée minimale de deux (2) ans à compter de la réception/mise en service définitive du simulateur. Le soumissionnaire peut proposer une durée supérieure. Cette obligation de garantie s'inscrit dans le dispositif global de maintien en condition opérationnelle (MCO) prévu au présent TDR.

- Assistance technique à distance pendant toute la période de garantie.
- Première réponse à une demande d'assistance dans un délai maximal de deux jours ouvrés.
- Intervention corrective sur site lorsque le diagnostic à distance ne permet pas de rétablir le fonctionnement.
- Disponibilité des pièces détachées et mises à jour correctives du logiciel pendant au moins cinq ans à compter de la mise en service. Le stock initial de pièces de rechange prévu au § 6.4 est fourni avec les équipements.

5.2 Maintenance et continuité après la fin du projet

Le soumissionnaire devra présenter un dispositif permettant d'assurer la continuité de fonctionnement des équipements après la période d'intervention directe d'Expertise France, en tenant compte de la date de fin du projet.

Les modalités de maintenance préventive et corrective, les niveaux de service, les délais d'intervention, les pièces détachées, les mises à jour logicielles et les conditions tarifaires applicables devront être clairement décrits dans l'offre.

Le cas échéant, les modalités d'un contrat de maintenance entre la structure bénéficiaire et le fournisseur devront être proposées et encadrées contractuellement, avec identification des responsabilités, de la durée, des prestations, des délais d'intervention et des coûts. Cette organisation devra être compatible avec les règles d'Expertise France et avec la date de fin du projet. Aucun engagement financier postérieur au projet ne pourra être réputé acquis sans validation préalable.

Le titulaire est responsable de la formation des deux (2) techniciens locaux référents par pays et de la mise à disposition des supports et procédures nécessaires à leur autonomie sur les opérations de premier échelon. Expertise France et les bénéficiaires désignent les techniciens et facilitent leur disponibilité. Les techniciens assurent les contrôles de routine, la maintenance de premier niveau autorisée, le suivi des incidents et la liaison avec le fournisseur, sans se substituer au SAV constructeur.

6.1 Responsabilités relatives à la formation et au transfert de compétences

6. Répartition des responsabilités logistiques

6.1. Responsabilité du titulaire – formation des techniciens

Le titulaire assure l'organisation et l'animation de la formation des deux techniciens par pays, ainsi que les supports, exercices, évaluations et attestations. Les frais de ses intervenants sont inclus dans le prix du lot.

La chaîne logistique est répartie comme suit entre le titulaire et Expertise France :

Étape	Responsable	Précisions
Préparation du site (salle, alimentation électrique, sécurisation)	Expertise France / bénéficiaire	Conformément au guide des prérequis transmis par le titulaire
Emballage, formalités export, transport principal et assurance jusqu'à l'aéroport de destination	Titulaire	Livraison CIP – aéroport de destination (Incoterms® 2020) aéroport international de destination, fret aérien
Dédouanement et taxes éventuelles	Selon modalités CIP / Expertise France	Réalisés par Expertise France ou son représentant, sur la base du dossier d'expédition transmis par le titulaire
Transport de l'aéroport de destination jusqu'au site d'installation	Titulaire	Acheminement et manutention jusqu'à la salle de formation
Installation, mise en service et essais	Titulaire	Sur site par l'équipe dédiée
Formation des formateurs	Titulaire	Sur site
Maintenance / SAV sous garantie	Titulaire	Deux (02) ans minimum
Continuité après projet	Bénéficiaire / fournisseur selon contrat de maintenance	Modalités à définir
Formation des techniciens locaux référents	Titulaire	2 techniciens/pays, jusqu'à 12 ; animation, exercices, évaluation, attestations ; L5bis

Les frais de mission des techniciens et formateurs du titulaire (transport international et local, hébergement, per diem) sont inclus dans le prix de chaque lot et détaillés dans la décomposition du prix.

6. Calendrier indicatif et livrables

Livrable	Échéance indicative
L1 - Guide des prérequis d'installation et revue documentaire de site	1 mois après notification

Livrable	Échéance indicative
L2 - Dossier d'expédition (colisage, pro forma, certificats, etc)	15 jours avant expédition
L3 - Livraison CIP – aéroport de destination (Incoterms® 2020) aéroport de destination convenu	Selon planning contractuel
L4 - Procès-verbal signé (installation, essais, mise en service)	4 semaines max. après mise à disposition sur site
L5 - Formation des formateurs (attestations et supports remis)	Dans la continuité de la mise en service
L6 - Documentation complète d'exploitation et de maintenance	À la mise en service
L7- Dossier de garantie / SAV et plan de maintenance (préventive et corrective)	À la réception

Le calendrier indicatif fera apparaître, pour chaque lot, la séquence de formation des deux techniciens locaux, sa durée, les prérequis, les exercices pratiques, l'évaluation et la remise des attestations. Cette formation devra être achevée avant la réception définitive ou dans le délai contractuel fixé pour la formation.
6.3 Jalons de formation des techniciens locaux

7. Profil du soumissionnaire

7.2. Profil du soumissionnaire

- Justifier d'un chiffre d'affaires moyen minimum de 600 000 € par lot ou de 3 600 000 € pour la totalité des lots realisé sur les cinq (05) dernières années, en lien avec des fournitures/prestations de nature similaire
- Être fabricant, distributeur dûment autorisé ou opérateur disposant des capacités techniques et contractuelles nécessaires à la fourniture et à l'installation de la solution proposée.
- Présenter au moins trois références de fourniture et d'installation de simulateurs de conduite comparables au cours des cinq dernières années, dont au moins une référence réalisée hors du marché domestique.
- Démontrer la capacité à assurer l'installation, la mise en service, la formation, le support à distance, la maintenance et l'approvisionnement en pièces détachées.
- Pour les offres portant sur plusieurs lots, démontrer une capacité organisationnelle et financière suffisante pour exécuter simultanément les lots attribués.

Le soumissionnaire identifiera un formateur/technicien senior compétent pour assurer la formation spécifique des techniciens locaux référents. Son CV, ses qualifications techniques et ses références en maintenance ou transfert de compétences devront être joints à l'offre.

7.2. Équipe technique mobilisée pour l'exécution du marché

Le titulaire identifiera le responsable de l'animation de la formation des techniciens locaux référents et joindra son CV, ses diplômes/certifications et ses références en maintenance et transfert de compétences.

Le titulaire identifiera le formateur/technicien senior chargé de l'animation de la formation des techniciens locaux et joindra son CV et ses références.

Pour chaque lot soumissionné, le titulaire mobilise à minima les profils suivants, dont les curriculums vitae sont joints à l'offre technique conformément au point 8. Tout diplôme, certification ou expérience jugés équivalents par le soumissionnaire est accepté, sous réserve d'en démontrer l'adéquation avec le profil concerné. La qualité de ces profils constitue un critère de jugement des offres, précisément défini et pondéré dans le règlement de la consultation.

Profil	Missions sur le marché	Qualifications et expérience minimales	Langue
Chef(fe) de projet / coordinateur(trice) du marché	Interface unique avec Expertise France ; coordination d'ensemble de l'exécution du marché ; suivi du calendrier et des livrables (point 6) ; coordination des expéditions et des missions d'installation entre lots.	Formation supérieure (Bac+3 minimum) en gestion de projet, logistique internationale ou ingénierie, ou expérience professionnelle jugée équivalente ; au moins trois (3) ans d'expérience dans la gestion de projets de fourniture et d'installation d'équipements techniques à l'international.	Français courant ; anglais professionnel souhaitable pour la coordination du lot 5.
Technicien(ne) / ingénieur(e) d'installation et de mise en service	Déballage, assemblage, raccordement électrique, paramétrage et essais de bon fonctionnement du simulateur (point 4.2).	Formation technique de niveau Bac+2 minimum (électrotechnique, électromécanique, maintenance des systèmes) ou équivalent démontré par l'expérience ; au moins deux (2) ans d'expérience dans l'installation ou la maintenance d'équipements électromécaniques ou de simulateurs ; habilitation électrique en vigueur dans le pays d'origine, ou certification équivalente, compte tenu de l'intervention sur les installations électriques décrites au point 3.7.	Français (lots 1 à 4 et 6) ou anglais (lot 5).
Formateur(trice) — instructeur(trice) pédagogique	Animation de la session de formation des formateurs (point 4.3) : exploitation du simulateur, cursus pédagogiques, outils instructeur, transfert de compétences.	Au moins deux (2) ans d'expérience dans la formation à la conduite de véhicules lourds et/ou l'utilisation pédagogique de simulateurs de conduite ; connaissance des référentiels de formation professionnelle du transport routier (FIMO/FCO ou équivalent national) appréciée comme un avantage ; qualités	Maîtrise pédagogique de la langue du lot concerné (français ou anglais).

		pédagogiques démontrées par des références de formations dispensées.	
Référent(e) support technique / SAV à distance	Assistance technique à distance pendant la période de garantie (téléphone, visioconférence, télémaintenance) ; respect du délai de première réponse n'excédant pas deux (2) jours ouvrés (point 4.4).	Personne ou équipe dédiée disposant d'une connaissance technique approfondie du simulateur proposé ; organisation et délais de support documentés (astreinte, SLA).	Français et/ou anglais selon les lots couverts par le titulaire.

L'offre technique comprendra obligatoirement : le programme détaillé de formation des deux (2) techniciens par pays ; les objectifs et compétences visés ; la durée ; la méthodologie ; les exercices pratiques ; les procédures de maintenance de premier échelon ; les modalités de suivi du fonctionnement ; les outils de traçabilité ; les modalités de liaison avec le fournisseur/SAV ; les modalités d'évaluation et les attestations prévues.
8.1.1. Dispositif de formation des techniciens locaux référents

8. Présentation des offres

D. Formation des formateurs et des techniciens locaux référents

D2 – Formation des techniciens locaux référents : deux (2) techniciens de niveau 5 (Bac+2) minimum par pays, soit jusqu'à douze (12), avec maintenance de premier échelon, suivi du fonctionnement, diagnostic, traçabilité, exercices, évaluation et attestations.

D1 : formation de niveau 2 des formateurs. D2 : formation de deux (2) techniciens locaux référents par pays, niveau 5 (Bac+2) minimum, jusqu'à douze (12) techniciens, avec maintenance premier échelon, suivi fonctionnement, diagnostic, traçabilité, liaison fournisseur/SAV, exercices, évaluation et attestations.

Les offres, rédigées en français, préciseront pour chaque lot soumissionné :

- **Une offre technique :**
 - Comprhension de la mission et présentation générale de la solution proposée.
 - Fiches techniques détaillées et tableau de conformité exigence par exigence.
 - Architecture matérielle et logicielle.
 - Description des fonctions pédagogiques, cursus et scénarios.
 - Description de la méthodologie d'installation, mise en service, réception et transfert de compétences.
 - Planning d'exécution par lot.
 - Programme et méthodologie de formation de niveau 2 des formateurs.
 - CV des intervenants et justificatifs des diplômes/certifications, références.

- Références similaires vérifiables.
- Dispositif de garantie, maintenance, assistance, stock initial de pièces de rechange et disponibilité des pièces.
- Proposition de modalités de maintenance/continuité après la fin du projet.
- Tout élément permettant d'apprécier les avantages techniques proposés.

- **Une offre financière :** prix ferme et global par lot, libellé en euros, décomposé a minima et incluant :
 - Prix du simulateur et de ses équipements.
 - Transport, assurance, livraison CIP selon le lot.
 - Installation et mise en service.
 - D1 – Formation des formateurs de niveau 2 ;
 - D2 – Formation des deux (2) techniciens locaux référents par pays.
 - Garantie, stock initial de pièces de rechange et prestations associées.
 - Maintenance/MCO, stock initial de pièces de rechange et prestations optionnelles, chiffrées séparément lorsque demandées,
 - garantie ; ainsi que le chiffrage des options éventuelles (boîtes de vitesses additionnelles, caméra élève, poste instructeur déporté, capteurs de posture, extension de garantie) et, le cas échéant, la remise pour attribution de plusieurs lots.

Les prix s'entendent hors droits et taxes à l'importation dans les pays de destination, ces formalités et coûts étant pris en charge par Expertise France conformément au point 6.

Le bordereau financier devra comporter un poste obligatoire distinct pour la formation de deux (2) techniciens locaux référents par pays, soit jusqu'à douze (12) techniciens. Le prix comprendra préparation, animation, supports, exercices pratiques, évaluation, attestations et transfert de compétences. Le soumissionnaire indiquera le coût par lot et, à titre de transparence, le coût unitaire par technicien.
8.2.1. Offre financière – formation des techniciens locaux

9. Évaluation des offres

Les offres seront évaluées lot par lot selon le rapport qualité-prix : conformité et qualité technique de la solution proposée (y compris qualités pédagogiques du logiciel et adéquation aux contextes de circulation des pays concernés), qualité de la méthodologie d'installation et de formation, garanties et service après-vente, références, et prix. La grille de notation détaillée figure dans le dossier de consultation.

<u>Personnel dédié</u>

L'évaluation du personnel portera notamment sur : pertinence des qualifications, expérience spécifique en simulateurs de conduite ou systèmes comparables, expérience internationale/africaine lorsque pertinente, adéquation du rôle proposé, disponibilité et cohérence de l'équipe avec le nombre de lots soumissionnés.

La note méthodologique devra distinguer clairement : (i) la formation de niveau 2 des formateurs ; et (ii) la formation des deux techniciens locaux référents par pays. Pour ce second volet, elle décrira les objectifs, contenus, durée, exercices, évaluation, supports, maintenance de premier échelon, suivi du fonctionnement, traçabilité et liaison fournisseur/SAV.

Note méthodologique

La note méthodologique devra distinguer D1 et D2 et démontrer les moyens humains, le calendrier et les modalités d'évaluation de la formation des techniciens locaux.

La note méthodologique évaluera notamment la compréhension des besoins, l'organisation du projet, la méthodologie d'installation et de mise en service, le protocole de réception, la formation de niveau 2 des formateurs, la gestion des risques, le SAV et les modalités de continuité de service.

Les critères de pondération sont les suivantes :

Critère	Sous-critère	Pondération
Note technique (NT)	Compréhension de la mission et présentation générale de la solution proposée.	3
	Fiches techniques détaillées et tableau de conformité exigence par exigence.	12
	Architecture matérielle et logicielle.	9
	Description des fonctions pédagogiques, cursus et scénarios.	7
	Description de la méthodologie d'installation, mise en service, réception et transfert de compétences.	8
	Planning d'exécution par lot.	2
	Programme et méthodologie de formation de niveau 2 des formateurs.	6
	CV des intervenants et justificatifs des diplômes/certifications.	8
	Références similaires vérifiables.	3
	Dispositif de garantie, maintenance, assistance, stock initial de pièces de rechange et disponibilité des pièces.	6
	Proposition de modalités de maintenance/continuité après la fin du projet.	3
	Tout élément permettant d'apprécier l'intégration des considérations environnementale	3
TOTAL NT		70
Note financière (NF)	Prix (bordereau de prix unitaires)	30
TOTAL GÉNÉRAL		**100**

10. Cohérence pédagogique et situations à couvrir

Module	Axe pédagogique	Exemples de situations à simuler
M1	Code de la route et signalisation	Signalisation, priorités, circulation, contrôles
M2	Maîtrise du poids lourd	Prise en main, freinage, trajectoire, manœuvres
M3	Chargement, arrimage et stabilité	Répartition des masses, déplacement de charge, stabilité
M4	Conduite défensive et préventive	Anticipation, distances, angles morts, usagers vulnérables
M5	Éco-conduite et maîtrise des coûts	Anticipation, rapports, ralentisseur, consommation
M6	Fatigue et vigilance	Conduite longue distance, baisse de vigilance, pauses
M7	Conditions difficiles	Pluie, brouillard, routes dégradées, descentes

Module	Axe pédagogique	Exemples de situations à simuler
M8	Corridors CORAC 5&6	Port, plateforme, congestion, postes de contrôle, longues distances
M9	Urgences et incidents	Crevaison, freinage d'urgence, panne, obstacle
M10	Évaluation des compétences	Tests, scoring, bilan, débriefing

Chaque candidat pourra proposer une matrice de correspondance détaillée entre modules, compétences, scénarios et fonctionnalités du simulateur.

11. Annexe-Tableau de conformité technique

D2 – Formation des techniciens locaux référents : deux (2) par pays, niveau 5/Bac+2 minimum, jusqu'à douze (12), maintenance premier échelon et liaison fournisseur/SAV. Statut : OBLIGATOIRE.

Le soumissionnaire devra compléter un tableau de conformité indiquant pour chaque exigence : Conforme / Non conforme / Équivalent, référence documentaire et commentaire.

Réf.	Exigence	Statut attendu
5.1	Poste de conduite PL complet	Obligatoire
5.1	Ralentisseur/frein d'endurance fonctionnel	Obligatoire
5.1	Boîte automatique + boîte manuelle	Obligatoire
5.2	Plateforme dynamique ≥ 3 DOF	Obligatoire
5.3	Immersion visuelle et contrôle des angles morts	Obligatoire
5.4	Environnements urbain/rural/manœuvre + ≥150 km de voies	Obligatoire
5.4	Nuit, météo, trafic et adhérence paramétrables	Obligatoire
5.5	Véhicules C1/C/CE et configurations PL variées	Obligatoire
5.6	Cursus pédagogiques et évaluation	Obligatoire
5.6	Outils instructeur et débriefing	Obligatoire
5.6	Création de scénarios personnalisés	Obligatoire
6.3	Formation d'au moins 4 formateurs/lot	Obligatoire
7.1	Garantie minimale 2 ans	Obligatoire
9.1	CA minimum par lot et global	À confirmer Achats
9.2	Personnel qualifié et expérimenté	Obligatoire
11	Note méthodologique et personnel évalués	Obligatoire
11	NF = 30 %	À confirmer Achats
Objet/quantité	Deux (2) simulateurs complets par lot – douze (12) au total	Obligatoire
6.3	Formation de formateurs de niveau 2 – au moins 4 formateurs/lot	Obligatoire
6.4	Stock initial de pièces de rechange dimensionné pour 24 mois/MCO	Obligatoire

6.3/6.4	Formation de deux (2) techniciens locaux référents de niveau 5 (Bac+2) minimum par pays, soit jusqu'à douze (12) techniciens, incluant maintenance premier échelon, suivi fonctionnement, diagnostic courant, traçabilité et liaison fournisseur/SAV.	Obligatoire

12. Renseignements complémentaires

Les offres, rédigées en français et en anglais, devront être transmises par voie électronique via PLACE, au plus tard le 09 novembre 2026 à 14h00 (heure de Paris). Toute offre incomplète ou parvenue après cette date sera écartée. Les offres devront rester valables pendant une durée minimale de 120 jours à compter de la date limite de remise.

Pour toute question relative à la présente consultation, les candidats peuvent s'adresser UNIQUEMENT VIA PLACE.